

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale Albi-Gaillac



Accompagner les évolutions des pratiques professionnelles afin de renforcer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

Présentation des acteurs impliqués

- Des personnes accompagnées par le SAVS Albi-Gaillac.
- Le vice-président de l'AgaPei Président du Conseil de Territoire Tarn.
- Le directeur de l'unité de gestion Albi-Gaillac.
- La responsable de service du SAVS TRICAT SERVICE.
- Des professionnels du SAVS.

Tout commence avec ...

Les professionnels du SAVS TRICAT SERVICE s'interrogent sur la manière de renforcer le pouvoir d'agir de la personne accompagnée afin qu'elle puisse être actrice de son parcours. L'équipe souhaite interroger ses pratiques et ses postures, développer « le faire avec » plutôt que le « faire pour », afin de donner plus de place aux personnes accompagnées.

Une demande

Face à ces préoccupations, la responsable du SAVS TRICAT SERVICE porte la commande suivante : « *comment accompagner l'évolution des pratiques professionnelles afin de favoriser une véritable dynamique de co-construction des parcours d'accompagnement au sein d'un SAVS ?* »

Expérience partagée

Une opportunité

Un stagiaire en Master 2 en Sciences de l'éducation et de la formation de l'Université Toulouse Jean Jaurès propose une démarche participative pour répondre à la demande, en associant les professionnels du service et les personnes accompagnées.

La mobilisation des professionnels et des personnes accompagnées

Du personnel de direction, des professionnels de terrain, des personnes accompagnées et le stagiaire sont membres du comité de pilotage. Il a pour mission principale d'assurer le suivi et la régulation de l'avancée du projet. Il constitue également, un espace de dialogue permettant de structurer la commande institutionnelle, d'accompagner le déroulement du projet et, si nécessaire, d'envisager des ajustements en fonction des dynamiques observées sur le terrain.

Des professionnels de terrain, des personnes accompagnées par le SAVS et le stagiaire participent aux groupes de travail. Les séances sont organisées comme des espaces de discussion, de réflexion collective et de production concrète. Afin de favoriser la participation de chacun, une attention particulière a été portée aux conditions matérielles et relationnelles de ces rencontres : organisation de l'espace, temps de parole équilibré, climat bienveillant et convivial.

« J'ai trouvé ça très intéressant d'avoir cet espace-là où on sortait un peu du cadre d'accompagnement et où on prenait un peu de recul, sur la notion de parcours, sur les points de vue des personnes : il y a des choses intéressantes qui sont sorties et qui nous permettent de revoir certaines choses. »

Professionnel du SAVS

Naît alors le projet : « Le partenariat avec les personnes accompagnées comme levier de transformation des pratiques professionnelles en SAVS »

Les missions des groupes de travail

Les attendus des groupes de travail sont de redéfinir la place des participants (personnes accompagnées et professionnels), de co-construire un savoir commun par la co-construction d'un outil partenarial.

« C'était plutôt pas mal. On a pu s'exprimer librement dans l'ensemble, j'ai plutôt apprécié. [...] C'est le fait de s'exprimer librement, et de savoir aussi les opinions des autres et des gens qui s'occupent du SAVS. »

Personne accompagnée

De la pensée à la mise en œuvre

Les conditions nécessaires à la mise en œuvre du projet

- Mise en place d'un comité de pilotage qui va assurer le suivi et la régulation de l'avancée du projet.
- Mobiliser les professionnels du service : présentation du projet lors d'une réunion d'équipe afin de leur présenter la démarche participative, les objectifs poursuivis et les modalités de participation aux groupes de travail. Cette présentation avait pour objectif de créer un espace d'échange autour du projet et de favoriser l'adhésion des acteurs à la démarche participative.
- Mise en place des groupes de travail avec des professionnels et des personnes accompagnées. Ces groupes sont formés sur la base du volontariat, d'où l'étape de présentation en amont aux professionnels. Pour les personnes accompagnées, des flyers en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) présentant les objectifs du projet leur sont remis.
- Définir avec les acteurs un rétroplanning des temps de rencontre.
- Avoir un « tiers facilitateur » pour animer les groupes de travail. Ce travail fut assumé par le stagiaire.

Production de livrables

Différents livrables ont été construits collectivement :

- Une définition collective du parcours de vie, « **c'est comme un chemin construit au fil du temps à travers les choix de la personne accompagnée** ».
- Co-construction d'un support de présentation du service destiné aux nouvelles personnes accueillies en SAVS. L'objectif de ce support est de rendre les informations institutionnelles plus accessibles, compréhensibles et adaptées aux besoins des personnes accueillies.



- Des pistes d'actions sont co-construites pour les réunions d'expression : anticiper et préparer la réunion pour les personnes accompagnées ; définir l'espace de rencontre ; élire des représentants des personnes accompagnées pour réunir les informations et prendre la parole lors des instances.

Freins

- Des contraintes institutionnelles (organisation du service, emplois du temps, ...) qui obligent les professionnels à ajuster leurs propositions aux réalités et aux missions du SAVS.
- Des asymétries relationnelles encore présentes : le poids de la hiérarchie et de l'expertise professionnelle peut freiner une expression totalement libre des personnes accompagnées lors des temps collectifs.

Les leviers

- Les échanges collectifs entre professionnels et personnes accompagnées ont favorisé l'émergence d'une réflexion commune sur les pratiques professionnelles, les besoins des personnes accompagnées et les limites du fonctionnement institutionnel.
- Des livrables sont produits collectivement et viennent traduire une transformation progressive des modalités de coopération entre les acteurs. Les personnes

Expérience partagée

accompagnées ne sont plus seulement consultées, elles participent à la production des outils institutionnels et à la réflexion collective sur les pratiques d'accompagnement.

- Les groupes de travail ont progressivement constitué des espaces permettant aux personnes accompagnées et aux professionnels de construire de nouvelles modalités de dialogue autour du parcours de vie et du projet d'accompagnement. Les échanges collectifs ont favorisé l'émergence d'une réflexion commune sur les pratiques professionnelles, les besoins des personnes accompagnées et les limites du fonctionnement institutionnel.

« Les personnes accompagnées ont progressivement investi les espaces, en s'exprimant davantage leurs attentes, leurs besoins, mais aussi leurs difficultés et leurs revendications concernant leur accompagnement. Cette dynamique témoigne d'une évolution vers une participation plus active et une reconnaissance progressive de leur place comme actrices de leur parcours de vie »

Stagiaire Université Toulouse Jean Jaurès

Le temps de l'évaluation

Bénéfices observés

- La reconnaissance et la rencontre des savoirs issus de l'expérience, de l'action et des savoirs académiques ont progressivement contribué à modifier les relations entre professionnels et personnes accompagnées en ouvrant des espaces où chacun pouvait contribuer à la réflexion collective.
- Les personnes accompagnées ne sont plus uniquement destinataires des accompagnements mais deviennent progressivement contributrices dans la production des outils du service.
- Le croisement des savoirs a favorisé une évolution des pratiques professionnelles vers une approche davantage collaborative et réflexive. Il a permis une meilleure compréhension des réalités vécues par les personnes accompagnées, mais également une remise en question de certaines représentations professionnelles autour du parcours, de l'autonomie et du pouvoir d'agir.
- Après validation, le support de présentation du SAVS est opérationnel et remis à chaque nouvel arrivant sur le service.
- La définition du parcours de vie a été intégrée au projet d'établissement.

Expérience partagée

Points de vigilance

- Une dynamique encore fragile, qui nécessite d'être consolidée dans la durée pour ne pas rester ponctuelle.
- Une place des proches aidants encore peu explicitée dans la démarche partenariale, à approfondir dans de futurs travaux.
- Un soutien institutionnel indispensable à maintenir pour ancrer durablement les évolutions engagées dans les pratiques professionnelles.

« Ça permet vraiment de prendre du recul sur ce qu'on fait au quotidien, de questionner nos habitudes, et de remettre la personne au centre, pas seulement dans le discours mais dans les pratiques. [...] Ça demande du temps, de l'expérimentation, et une implication des équipes. »

Professionnel du SAVS

« On a construit des outils ensemble, comme la définition du parcours ou les documents pour les nouveaux arrivants. [...] Les professionnels apportaient leur cadre, mais nous, on apportait notre vécu, et les deux étaient pris en compte. »

Personne accompagnée

Et après ?

- Poursuivre l'appropriation de cette culture du partenariat par l'ensemble de l'équipe et diffuser plus largement le support et la définition du parcours de vie auprès des partenaires.
- Généraliser les présentations du service réalisées en binôme professionnel / personne accompagnée, pour valoriser les savoirs expérientiels.
- Faire évoluer les réunions d'expression vers de véritables espaces de gouvernance participative.
- Mettre en place des espaces réguliers de réflexion associant personnes accompagnées, professionnels et encadrement, pour soutenir durablement les évolutions engagées.
- Élargir la démarche partenariale aux proches aidants et aux partenaires du territoire.

Expérience partagée

Pour suivre le projet et ses évolutions, contacter ses acteurs ou participer à sa mise en œuvre

[Lien du projet sur la plateforme collaborative du Partenariat en Santé](#)